

LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
Louis Veuillot

Parution le premier dimanche du mois — *N° 397* — Mai 2024 — **2,50€**

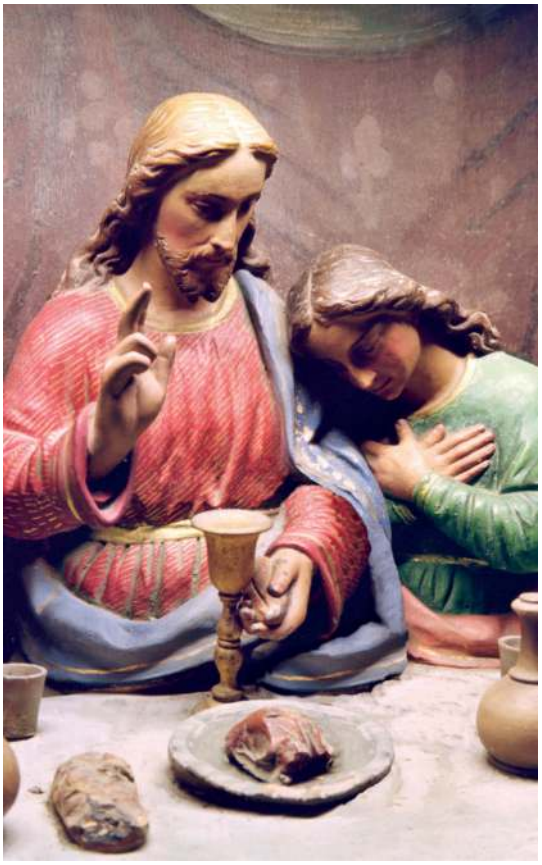
Toutes les vertus chrétiennes viennent du saint sacrifice de la messe.

Mgr Lefebvre

Bienheureux les cœurs purs

Né d'une Vierge, fils du chaste Joseph et vierge lui-même, Jésus-Christ a une prédilection pour les âmes pures. Parmi les 12 apôtres, saint Jean, le disciple que Jésus aimait, est le préféré. Cet amour de la pureté explique la bienveillance de Notre-Seigneur envers les enfants qu'il aimait accueillir et bénir. Notre-Dame elle-même apparaît presque toujours à des enfants, à Lourdes, Pontmain ou Fatima, ou à des âmes pures comme sainte Catherine Labouré à la rue du Bac.

Si elle est plus difficile qu'autrefois en raison de l'omniprésence des tentations, notamment sur les écrans, la pureté reste possible aujourd'hui. Il suffit de la désirer et d'en prendre les moyens, naturels et surnaturels. Avec la prière et la réception fréquente des sacrements, la fuite des occasions reste le moyen le plus efficace. Comme Joseph fuyant devant la femme de son maître, fuyons nous aussi les occasions volontaires. Car qui aime le danger y périra. L'Évangile, très clair à ce sujet, nous enjoint d'arracher l'œil, de couper la main ou le pied qui nous font tomber. La pureté n'est pas un fardeau que l'on traîne honteusement mais une consécration, fière et rayonnante, de tout notre être à Dieu dont nous sommes le temple par la grâce. En ce mois de Marie, prions la Vierge très pure de bannir les mauvaises conversations et de fuir comme l'enfer les tentations volontaires qui salissent et perdent chaque jour des milliers d'âmes.



Église de Rumengol, détail de la Cène

Abbé Michel Frament

SOMMAIRE

Le mot du Curé
Par M. l'abbé Michel Frament 1

Sacra virginitas
Par M. l'abbé Michel Frament 2

Le célibat sacerdotal
Par M. l'abbé Denis Puga 3

Les barrières de la chasteté
Par M. l'abbé Gabriel Billecocq 4

Quelques conseils aux parents
Par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne 6

Activités du mois de mai 7

Saint Jean Bosco à Paris
Par M. l'abbé Renaud de Sainte-Marie 8

Michel Chamillard (Deuxième partie)
Par M. Vincent Ossadzow 9

Vie de la paroisse en images 12

Sacra virginitas

Abbé Michel Frament

Le 25 mars 1954, Pie XII publiait l'encyclique Sacra Virginitas sur la virginité et la chasteté parfaite, précieux trésors confiés à l'Église par Jésus-Christ. Réagissant aux erreurs, le pape défend la virginité, plus excellente que le mariage.

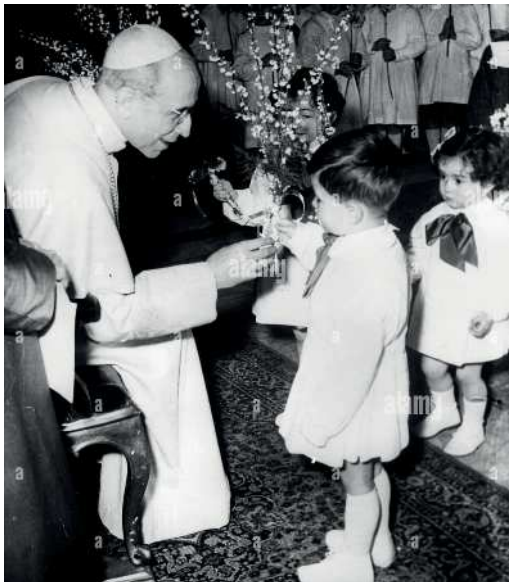
Presqu'inconnue avant le Christ qui enseigne l'excellence de la virginité pour le royaume des cieux, la virginité est pratiquée dès les temps apostoliques et louée par les Pères de l'Église. La chasteté consacrée à Dieu concerne aussi bien les religieux et prêtres que les laïcs engagés par des vœux privés.

Consécration perpétuelle

La virginité n'est une vertu chrétienne que si elle est choisie pour plaire à Dieu et non par égoïsme, pour fuir les charges du mariage ou même par pur idéal humain. Cette consécration est perpétuelle, comme un mariage spirituel avec le Christ. On parle d'ailleurs d'épouse du Christ, qui doit encore plus aimer son divin époux qu'une épouse mariée. Le rite de consécration des vierges rappelle cet amour du Christ, vierge fils d'une Vierge, amour qui pousse à la vie contemplative ou active.

Mieux servir Dieu et le prochain

Si le mariage partage le cœur entre l'amour du conjoint et celui de Dieu, la virginité permet au contraire de servir Dieu et le prochain plus librement. Comment saint François-Xavier ou saint Vincent de Paul auraient-ils pu accomplir des œuvres si grandes s'ils avaient dû pourvoir aux besoins d'une famille ? De plus, la virginité facilite la liberté spirituelle de l'esprit et du corps. C'est pourquoi l'Église la demande à ses ministres sacrés qui, surtout, offrent le Sacrifice eucharistique à l'autel. Pour ces motifs, la sainte virginité est plus excellente que le mariage, comme l'enseignent Jésus, saint Paul et le Concile de Trente qui a défini ce dogme de foi. L'abondance des fruits de cette paternité spirituelle le confirme : œuvres de charité et de miséricorde par l'éducation, l'enseignement, les soins, les visites, la prière et le sacrifice, la sainteté jusqu'au martyre. Enfin, la vertu angélique encourage les âmes et témoigne de la puissance de la grâce et de l'amour vivant de l'Église pour son divin époux.



Le Pape Pie XII fête son anniversaire avec des enfants

Condamnation des erreurs et doctrine de l'Église

La chasteté ne nuit pas à l'organisme humain car la raison maîtrise et ennoblit les instincts. La grâce guérit nos blessures et nous permet de résister à la tentation. De plus, bien que sacrement, le mariage n'a pas été institué pour faire de son usage un moyen plus apte en soi à unir à Dieu les âmes des époux. Au contraire, saint Paul conseille aux époux la continence temporaire pour mieux vaquer à la prière. Et la solitude du cœur obtient de Dieu un don spirituel supérieur au secours mutuel des époux. En outre, l'apostolat n'est pas plus efficace dans le mariage que dans la virginité qui ne rend pas étranger à la communauté des hommes, même dans le cloître.

Moyens de conserver la chasteté parfaite

Plus parfaite, la virginité n'est pas cependant nécessaire à la sainteté. C'est un conseil proposé, non imposé, au libre choix du chrétien qui a reçu une grâce supérieure. Cette vertu difficile nécessite une vigilance et une lutte constantes pour fuir les attraits du monde et les tentations du démon. Il faut réfléchir et prendre conseil avant de s'y engager. Mais c'est possible avec la grâce de Dieu qui commande de « faire ce que tu peux et demander ce que tu ne peux pas » (saint Augustin) : vigilance, pénitence, prière constante, fuite des tentations et des occasions de péché. « Je fuis pour ne pas être vaincu » dit saint Jérôme car « qui aime le danger y périra » (Eccli. III,24). Pie XII conseille aussi la réserve et la pudeur (prudence de la chasteté), fondée sur l'humilité, et surtout les sacrements qui fortifient l'âme. La dévotion mariale résume tous ces moyens. Triste face à la diminution des vocations, le pape demande aux éducateurs et parents chrétiens d'encourager les vocations. ●

Le célibat sacerdotal

Abbé Denis Puga

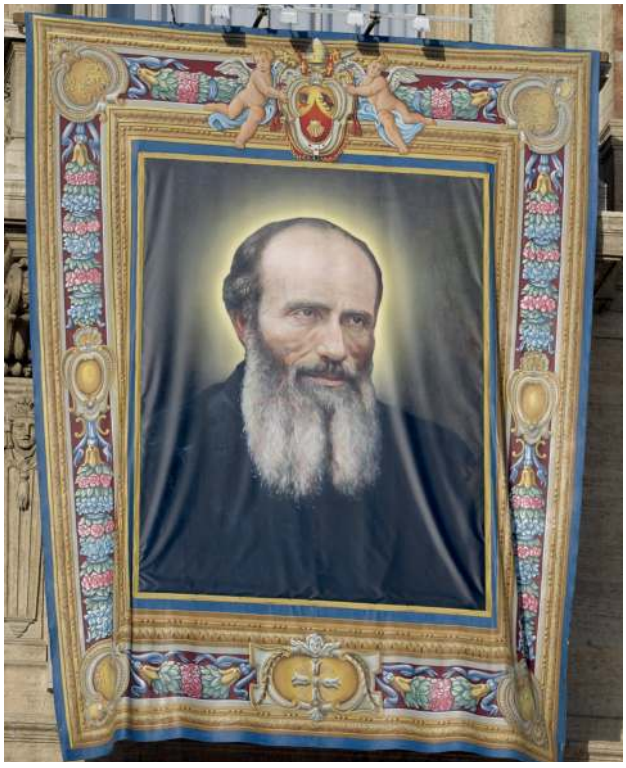
Contrairement à l'idée reçue, ce n'est pas en raison du temps nécessaire à consacrer à leur ministère que l'Église demande à ses prêtres de renoncer au bonheur de fonder et de s'occuper d'une famille. L'exemple de médecins, de militaires dont le temps est littéralement mangé par la sollicitude du bien commun est là pour le prouver ; on peut se dévouer généreusement à la société sans que cela soit incompatible avec la vie de famille.

Il faut rappeler, d'abord, que Notre-Seigneur lui-même a voulu vivre dans la chasteté parfaite du célibat. Cela à lui seul devrait être un argument pour le prêtre, qui doit être un autre Christ. Quand il offre à l'autel « l'hostie pure, hostie sainte, l'hostie immaculée », il ne dit pas « ceci est le Corps du Seigneur » mais « ceci est mon Corps ».

Ainsi la raison fondamentale du célibat consacré réside dans la consécration quotidienne du prêtre à la célébration du sacrifice suprême de celui qui a proclamé : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ». Le prêtre se doit d'être l'exemple même de celui qui vit des paroles du Seigneur.

C'est logiquement que le protestantisme, rejetant la sainteté et la réalité sacrificielle de la messe, en est venu à l'acceptation du mariage des prêtres. Et logiquement, depuis que la nouvelle liturgie de la messe s'éloigne de la vraie notion de sacrifice pour se tourner vers celle d'un repas communautaire, le célibat sacerdotal est remis en question, parfois même jusqu'au plus haut sommet de l'Église.

Le célibat du prêtre est avant tout un sacrifice, destiné à rappeler aux fidèles que le Royaume de Notre-Seigneur n'est pas de ce monde. Ainsi la renonciation du prêtre à constituer une famille humaine devient un geste prophétique permanent indiquant où se situe le vrai bonheur.



Saint Jacques Berthieu S.J. martyr de la foi et de la chasteté

Saint Jean Chrysostome, cet immense docteur de l'Église, déclare : « Il convient que celui qui s'approche du sacerdoce soit pur comme s'il était aux cieux ».

La multiplication de révélations médiatiques d'abus commis par des prêtres infidèles à leur engagement, est orchestrée de nos jours pour instiller progressivement dans l'esprit des lecteurs que l'exigence du célibat sacerdotal est impossible à vivre, et même pourrait être source de déviations graves. Mais, même si tout au long de l'histoire il y eut des prêtres infidèles, l'arbre ne doit pas cacher la forêt constituée par la multitude des générations de prêtres fidèles qui, depuis l'antiquité de l'Église, fait du célibat sacerdotal l'une des perles précieuses dont l'Église veut orner le calice du saint sacrifice de la messe.

En 1896, un missionnaire jésuite français, le Père Jacques Berthieu, qui était un modèle de fidélité à son célibat sacerdotal, fut martyrisé par les indigènes malgaches qui lui reprochaient ses exigences en matière de morale conjugale. Après l'avoir affreusement et honteusement mutilé comme seul un homme peut l'être, ils le massacrèrent à coups de hache et d'armes à feu. L'Église l'a déclaré martyr de la foi et de la chasteté.

Dans une époque où l'on doute de la nécessité de cette exigence de la vie sacerdotale, il est bon de relire ce passage du livre des révélations faites à sainte Brigitte de Suède. Le Seigneur lui dit : « Apprends que si un Pape se montrait disposé à autoriser le mariage des prêtres, il s'attirait un jugement terrible ; Dieu le frapperait de cécité et surdité spirituelles ; il ne pourrait plus rien dire, ni rien faire, ni rien goûter dans l'ordre surnaturel ; et, en outre, après sa mort, son âme serait précipitée au fond de l'enfer, pour y rester éternellement la proie des démons. » (Révélations, Livre VII, 10) ●

Les barrières de la chasteté

Abbé Gabriel Billecocq

Dans un monde de permissivité totale où tout devient permis, la vertu de chasteté est plus difficile à pratiquer qu'à d'autres époques. La licence affichée de tout ce qui est immoral rend le combat spirituel plus pénible encore. Il est donc important de revenir sur les conditions intérieures de l'âme qui vont l'aider à demeurer chaste contre les tempêtes infernales de notre monde décadent.

La pudeur

Le mot pudeur a pour dérivé pudique. Saint Thomas, à la suite d'Aristote, affirme que la pudeur n'est pas à proprement parler une vertu. Elle est plutôt un réflexe de l'âme, une réaction de la partie sensible, une forme de crainte.

On peut dire qu'elle est comme une condition de la vertu de chasteté. La pudeur est la crainte de ce qui est honteux, de ce qui fait rougir et encourir le blâme. La pudeur est une réaction naturelle et spontanée de l'âme qui n'est pas encore abîmée par le péché. Elle est cette délicatesse de conscience qui fait entrevoir le mal et le détester. Mais la pudeur ajoute une dimension sociale parce qu'elle est la crainte du blâme (lequel est une désapprobation sociale). C'est pourquoi, dit saint Thomas, « l'homme, quand il fait des choses honteuses, se soustrait à la vue du public ».[1]

La pudeur implique donc un double mouvement de l'âme : d'une part la détestation du mal, du péché, et d'autre part une forme de bienséance, de savoir-vivre que saint Thomas appelle en latin *l'honestas* et que l'on pourrait traduire par l'honneur, la bonne vie sociale.

La pudeur est donc à l'origine un sentiment naturel : par nature, l'homme se porte au bien et se détourne du mal, et par nature l'homme est un animal politique (social dirions-nous aujourd'hui).

C'est pourquoi, à mesure que l'homme se développe, la pudeur est renforcée par la prudence (voir le péché où il se trouve) et les vertus de la vie sociale.



Saint Joseph

La prudence

La conservation de la chasteté implique une solide vertu de prudence. Celle-ci discerne le bien du mal, voit à long terme les conséquences des actes ; elle agit aussi selon les circonstances. Elle est une vertu concrète.

Dans l'âme du pécheur, particulièrement dans la tentation contre la chasteté, il y a toujours cette mauvaise petite voix intérieure qui souffle : « Jusqu'où puis-je aller sans pécher ? »

Que l'on compare cette attitude psychologique avec les exemples suivants. Que diraient des parents à leur enfant qui taquinerait un chien méchant attaché tout en se rapprochant petit à petit de lui ? Que diraient encore ces parents à leur jeune adolescent qui voudrait approcher du bord de la falaise pour tester sa résistance ?

L'Écriture résume en un mot cette attitude : « Celui qui aime le danger y périra. » Autrement dit, celui qui veut garder la chasteté doit fuir même les plus petites occasions. La prudence fait donc voir à l'âme les dangers réels avant même que l'homme ne s'y soit engagé et le pousse à les fuir immédiatement.

Cela suppose un véritable amour du bien.

L'amour du bien

La chasteté est souvent vue sous un aspect négatif. La mentalité française imprégnée de jansénisme n'y aide pas. La vertu de chasteté ressemble à un interdit. Interdit du plaisir. Interdit de certains actes, pensées ou désirs. Du reste, c'est ainsi que les sixième et neuvième commandements s'expriment.

Cette mentalité créé une opposition : l'impureté est donc plaisir, la chasteté est absence de plaisir. Rien n'est plus faux.

La chasteté n'est pas un simple interdit. Bien au contraire : elle est maîtrise de soi, possession de ses passions et de ses propres mouvements, absence d'esclavage de la chair. En un mot, elle est liberté.

Cette mentalité de présenter la chasteté comme un interdit fait entrevoir une vie chrétienne sans plaisir ou comme renoncement permanent. Pourtant un saint triste est un triste saint.

Le chrétien est un homme joyeux : il aime le vrai bien, sait y trouver aussi son plaisir, entretient de bons

1 Somme théologique II II, q.144, a.2

désirs. En un mot, le chrétien est une âme qui sait aimer et aime passionnément.

S'il y a bien un remède à l'impureté et une barrière à la chasteté, c'est d'aimer en vérité. Quelque galvaudé que soit ce terme, il faut lui redonner toute sa valeur. Notre-Seigneur disait : « là où est ton trésor, là est ton cœur. » Savoir aimer, c'est d'abord avoir des objets licites à aimer.

Aimer, c'est se porter vers un bien, c'est vouloir un bien. Parmi les biens qui viennent conforter la vertu de chasteté, relevons-en deux qui feraient le plus grand bien aux âmes de notre époque qui perd la tête, et en particulier à nos jeunes qui se laissent séduire par les sirènes du monde.

Le premier est l'étude, l'amour du vrai. Aimer lire, se passionner pour un sujet, rechercher des documents, approfondir une question qui nous travaille sont autant de moyens qui tirent l'âme vers le haut et entretiennent la pureté de l'âme. La vérité est une lumière et apporte ainsi une vraie clarté à l'âme, laquelle est une forme de pureté au sens large. Cet attrait pour la vérité repose l'âme et aide la chasteté à conquérir ce qui est noble.

Un autre bien est la détente. Nos âmes modernes souffrent d'une double tension : celle du monde en perpétuel mouvement et celle de l'idéalisme ambiant qui nous fait entrevoir une sainteté irréelle, un modèle inaccessible vers lequel pourtant l'âme veut tendre. Ces tensions intérieures sont souvent les occasions de manquer à la chasteté ou de la rendre plus difficile. Savoir se détendre est alors une vertu qui permet de retrouver l'équilibre intérieur et la paix. Les jeux en famille, les promenades, les hobbies, les bricolages, etc. sont autant de moyen de retrouver le calme et de garder la chasteté. Hélas, la jeunesse actuelle ne sait plus s'occuper à bien se détendre.

L'amour de ce qui est supérieur

Mais aimer en vérité comporte une véritable exigence : savoir se donner. C'est précisément ce que l'on appelle l'amour de bienveillance qui peut parfois se transformer en véritable amitié.

La chasteté est un ordre ou plus exactement une ordination retrouvée de l'inférieur au supérieur. Le corps est soumis à l'âme, la vie sensible est soumise à la vie spirituelle. Rien n'est détruit, mais tout est remis à sa place et ordonné au supérieur.

Le monde moderne, en favorisant l'égoïsme et l'individualisme, empêche le don de soi pour une cause supérieure. Le personnalisme moderne fait de la personne humaine la fin de tout.

La pratique de la chasteté, au contraire, passe par ce don de soi, lequel est amour du bien supérieur. Le renoncement ne se comprend que par cet ordre dans lequel on se donne. La chasteté religieuse elle-même n'est possible que par le don que fait le religieux de sa vie à Dieu. Voilà pourquoi on parle d'engagement.

Il en va de même pour la pratique de la chasteté chez le laïc, quel que soit son état. Elle est un engagement, un don de soi, donc un amour de ce qui est supérieur.

Aimer Dieu, aimer Jésus-Christ, aimer Notre Dame, aimer ses parents, aimer ses supérieurs et particulièrement ses maîtres de vie spirituelle sont autant d'amitiés qu'il faudrait apprendre à cultiver et à entretenir. En ordonnant l'homme au supérieur, c'est toute l'âme qui en bénéficie et particulièrement la partie sensible. La chasteté vécue est impossible sans cet amour vrai d'un bien spirituel, d'une amitié profonde et d'un engagement de soi-même. Mais se donner n'est pas suffisant. Il faut encore se donner à une cause noble, plus haute que soi et que l'on appelle le bien commun. Le bien commun est normalement ce qui tire toute âme vers le haut et vers le bonheur et l'empêche de s'avilir dans ce qui est honteux.

C'est seulement dans cet amour supérieur que peuvent se comprendre la notion de sacrifice et de renoncement. C'est aussi dans le bien commun que se cultivent les bonnes amitiés et le sens de l'honneur qui définit la pudeur. Parce que la charité est une amitié.

Conclusion

Le monde moderne nous contamine par ses erreurs. L'individualisme et le personnalisme ambiant détruisent le sens des réalités sociales et politiques. De ce fait, le sens de l'honneur disparaît, et avec lui la crainte du blâme (que l'on juge désormais comme une atteinte à ses propres droits). La conséquence est simple : là où le blâme n'a plus lieu d'être, tout devient permis ; de la tenue immodeste jusqu'aux actions déshonnêtes, l'homme moderne ne voit plus où se trouve le mal. Il a perdu la pudeur de l'âme et avec elle la véritable compréhension de la beauté de la chasteté. Tout simplement parce qu'il ne sait plus aimer le véritable bien.

Cultiver la chasteté suppose donc de retrouver ce sens de l'honneur et de la vie politique. Elle demande donc de réapprendre à aimer le bien noble et supérieur, à entretenir de véritables et bonnes amitiés, et à pratiquer le don de soi et l'amour généreux du bien commun. ●

Quelques conseils aux parents

Abbé Guillaume d'Orsanne

« Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification : c'est que vous évitiez l'impudicité, et que chacun de vous sache garder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans l'abandonner aux emportements de la passion, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu… Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. [1] »

Le démon use ordinairement d'un double artifice pour entraîner les âmes en enfer : il leur inspire à la fois l'amour du vice et la haine de la vertu. Et pour assurer sa sinistre besogne, il fait croire à ses victimes qu'il leur est impossible de vivre vertueusement.

L'ouvrage d'un éducateur chrétien sera exactement l'inverse : inspirer aux enfants l'amour de la vertu et la haine du vice, et leur montrer que la sainteté est non seulement possible et désirable mais aussi facile, à condition de prendre les bons moyens.



Saint Jean Bosco et saint Dominique Savio - Église du Sacré-Cœur, Rome

L'amour de Dieu

Tout d'abord, considérons la fin : Dieu nous a créés pour le bonheur qui est lui-même. Et comme le péché originel a mis du désordre dans nos âmes, il faut y remettre l'ordre de la charité : Dieu par-dessus tout, et le reste pour l'amour de Dieu. Cet ordre sera facilement obtenu par l'exemple des parents et celui des saints. « Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu ». Ainsi, pour l'amour de Dieu, il faut être prêt à tout sacrifier, d'où l'habitude du renoncement, du dévouement au bien commun, du sacrifice joyeusement accepté.

La présence de Dieu

Le vieux Tobie donnait à son fils ce conseil : « Tous les jours de ta vie, aie Dieu présent à ta pensée, et garde-toi de consentir jamais au péché [2] ». Le patriarche Joseph, alors esclave en Égypte, fut incité par la femme de Putiphar à commettre un péché. Il répondit alors : « Comment ferais-je un si grand mal en présence de Dieu ? [3] » Si les enfants s'habituent à faire le bien devant Dieu qui voit tout, ils continueront à le faire même en l'absence de leurs parents.

La fuite des occasions

Saint Jean Bosco disait à ses garçons : « L'homme est né pour le travail, et quand il le fuit il est hors de ses rails. Ne perdez jamais une minute ; si le sommeil tarde à venir, travaillez de la tête, repassez vos leçons, comptez jusqu'à 10 000, priez, récitez votre chapelet… »

Pendant une récréation, on demanda à saint Louis de Gonzague ce qu'il ferait si un ange l'avertissait que, dans un quart d'heure, il devrait comparaître devant le tribunal de Dieu : il répondit sans hésiter qu'il continuerait à jouer ! Bel exemple : les jeux aussi étaient pour lui des occasions de vertu.

La prière et les sacrements

Pas plus qu'un adulte, un enfant ne peut rester pur sans la grâce. Que l'enfant prenne l'habitude de la confession régulière, de la communion fréquente et de la dévotion envers la Vierge Marie. ●

Les neuf gardiens de la pureté

Saint Jean Bosco se jetait sur tous les moyens capables de l'aider à verser au cœur de ses garçons l'amour de la pureté. Voici, par exemple, quels furent, en 1862, au cours de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, les bouquets spirituels qu'il offrit à ses fils. Il les appela les *neuf gardiens de la vertu de pureté* :

1° Fuite de l'oisiveté.

2° Fuite des mauvais compagnons.

3° Fréquentation des bons camarades.

4° Confession fréquente.

5° Communion fréquente.

6° Recours fréquent à la Sainte Vierge.

7° Assistance pieuse à la messe.

8° Revue soigneuse de ses confessions douteuses.

9° Petites mais fréquentes mortifications en l'honneur de la Vierge Immaculée.

Le plus grand et le plus puissant gardien de la pureté, ajoutait-il, c'est la pensée de la présence de Dieu.

1 1 Thess 4, 2

2 Tob 4, 6

3 Gen 39, 9

ACTIVITÉS DU MOIS DE MAI 2024

TOUS LES MARDIS
19 h 15 Cours de doctrine approfondie

TOUS LES SAMEDIS
14 h 30 Catéchisme pour enfants sauf le 11 et 18

TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS
À **19 h 30** (jeudi) et **11 h 00** (samedi) cours de catéchisme pour adultes sauf le jeudi de l'Ascension et le 18 mai

TOUS LES SOIRS
17 h 45 office du rosaire

VENDREDI 3
9 h 00 messe de l'école Saint-Louis
12 h 15 messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement
17 h 45 office du rosaire
18 h 30 messe chantée du Sacré Cœur
18 h 30 consultations notariales gratuites
20 h 00 heure sainte
Adoration nocturne assurée par le MJCF Nord

SAMEDI 4
7 h 00 reposition du Saint-Sacrement
18 h 30 messe chantée du Cœur immaculé de Marie
20 h 00 concert du Chœur de Saint-Nicolas et EV de Bailly

DIMANCHE 5
15 h 30 Concert du Chœur de Saint-Nicolas et EV de Bailly

MERCREDI 8
Messe chantée des étudiants

JEUDI 9 - FÊTE D'OBLIGATION
Ascension : horaires du dimanche

SAMEDI 11
9 h 00-16 h 00 récollection des confirmands enfants
10 h 00-13 h 00 récollection des confirmands adultes
18 h 30 messe chantée des saints Philippe et Jacques

DIMANCHE 12
Solennité de sainte Jeanne d'Arc
10 h 30 messe pontificale
16 h 00 cérémonie des confirmations

LUNDI 13
À l'issue de la messe de **18 h 30** réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

MARDI 14
19 h 30 réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

MERCREDI 15
Dernière messe chantée des étudiants

VENDREDI 17
18 h 00 consultations juridiques gratuites

SAMEDI 18
17 h 45 1res vêpres de la Pentecôte

DU 20 AU 25
Tous les soirs, messe lue avec orgue

MERCREDI 29
17 h 45 1res vêpres du Saint-Sacrement

JEUDI 30
17 h 45 2es vêpres du Saint-Sacrement
18 h 30 messe chantée du Saint-Sacrement avec prédication

VENDREDI 31
17 h 45 2es vêpres de la dédicace de la cathédrale
18 h 30 messe chantée de la dédicace

JUIN

SAMEDI 1ER
Fête de Marie Reine
18 h 30 messe chantée de Marie Reine

DIMANCHE 2
Solennité de la Fête Dieu à toutes les messes
10 h 30 cérémonie des premières communions
16 h 00 vêpres du Saint-Sacrement suivies de la grande procession

JEUDI 6
17 h 45 1res vêpres du Sacré-Cœur

VENDREDI 7
9 h 00 messe de l'école Saint-Louis
12 h 15 messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement
17 h 45 2es vêpres du Sacré Cœur
18 h 30 messe chantée du Sacré Cœur
18 h 30 consultations notariales gratuites
20 h 00 heure sainte
Adoration nocturne assurée par le MJCF Sud

SAMEDI 8
7 h 00 reposition du TSS

HORAIRE DES MESSES

Dimanche
08 h 00 : Messe lue
09 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine
Messe basse à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1re et 2e classe.

Soyez apôtres ! Abonnez vos amis !

BULLETIN D'ABONNEMENT
❒ Simple : 25 euros ❒ De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle. Adresse.
.
.
Code postalVille.

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET
À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue...).

Saint Jean Bosco à Paris

Abbé Renaud de Sainte-Marie

Si jamais vous avez la bonne idée de visiter Notre-Dame des Victoires, vous remarquerez le nombre impressionnant d'ex-voto. Parmi toutes ces plaques de marbre qui tapissent littéralement les murs de cette basilique, peut-être verrez-vous une petite plaque qui rappelle que saint Jean Bosco a célébré la messe à l'autel latéral le 28 avril 1883 lors de son seul passage à Paris. Le saint éducateur était en effet de passage pour récolter des fonds pour la construction de l'église du Sacré-Cœur de Rome, située à côté de la grande gare de Rome, Termini.

Saint Jean Bosco a reçu du pape Léon XIII la mission de terminer la construction de cette église. Le saint prêtre a posé comme condition qu'il y ait une maison salésienne pour recevoir des pensionnaires pauvres. L'année 1883 est donc pour le fondateur des Salésiens une année de tournée en France pour récolter des fonds. Comme le saint est connu, beaucoup de gens veulent le rencontrer et lui parler. C'est ainsi qu'un matin se présente un vieillard qui pense pouvoir impressionner le saint, mais c'est le contraire qui va se produire.

Au cours de son entretien, le vieillard lui déclare : « Je n'ajoute aucune foi aux miracles. » Le saint qui en a accompli un nombre incalculable voit sans doute la provocation. Il oriente la discussion et lui pose la question : « Qu'admettez-vous en fait de vie future ? » Le vieillard se rebiffe mais le saint continue : « Si vous êtes ainsi, qu'espérez-vous donc ? Bientôt le présent ne vous appartiendra plus. Le futur, vous ne voulez pas qu'on vous en parle. Quelle est donc votre espérance ? »

Le vieil homme a perdu de sa superbe et se replie sur lui-même. Le saint continue et lance des paroles graves au mystérieux visiteur : « Il vous faut penser à l'avenir suprême. Vous avez devant vous un peu de vie encore ; si vous en profitez pour rentrer dans le sein de l'Église et implorer la miséricorde de Dieu, vous serez sauvé, et sauvé pour toujours. Dans le cas contraire, vous mourrez en incrédule, en réprouvé. »



Un ex-voto à ND des Victoires

Touché au cœur, le vieillard prend congé en promettant de revenir, il laisse sa carte de visite ou est inscrit son nom : Victor Hugo. Quelques jours plus tard, l'illustre écrivain revient voir Don Bosco, il lui déclare : « Je ne suis plus le personnage de l'autre jour ; je vous ai fait une plaisanterie en me présentant comme un incrédule. Je suis Victor Hugo et je vous prie de vouloir bien être mon ami dévoué. Je crois à l'immortalité de l'âme, je crois en Dieu, et j'espère bien mourir entre les bras d'un prêtre catholique qui puisse recommander mon âme au Créateur. »

Que voilà une belle déclaration, elle est de grand style ! Mais les paroles s'envolent… Deux ans plus tard, Victor Hugo meurt. Hélas, aucun prêtre n'est à son chevet. La République décide de séculariser une deuxième fois le Panthéon pour honorer l'écrivain qu'elle considère comme l'un de ses meilleurs apologètes. Quant à saint Jean Bosco, il ne survivra que trois ans au mystérieux vieillard. Qui sait si Dieu lui aura révélé dans quel état Victor Hugo était mort. Don Bosco n'entrera au panthéon des saints de l'Église que le 1er avril 1934, quand Pie XI le canonisera. L'Église est certes plus lente pour accorder les honneurs dus aux saints que la République à ses héros. Cependant il ne s'agit pas de la simple gloire humaine, mais d'une gloire éternelle. Sans doute, Victor Hugo est encore l'un des pensionnaires les plus connus du Panthéon républicain mais ce n'est pas la gloire du monde qui compte. Comme le lui disait saint Jean Bosco avec ses mots, saint l'important c'est le jugement de Dieu. ●

Michel Chamillard (1628-1692)
(Deuxième partie)

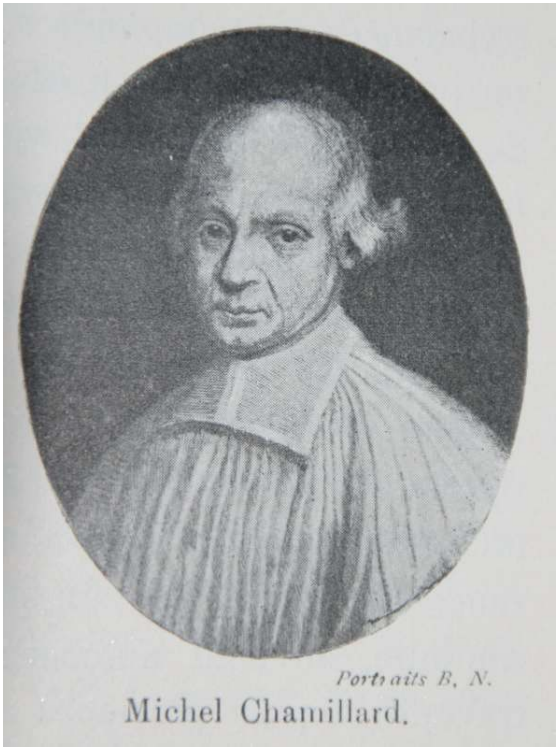
Vincent Ossadzow

… et contre les déviances du gallicanisme

En 1682, Louis XIV fait réunir une Assemblée extraordinaire du Clergé pour étendre la régale à l'ensemble du royaume. Et pour mieux asseoir son autorité face au pape, le roi fait davantage développer la théorie du gallicanisme. Ainsi naissent les Quatre articles, qui définissent formellement les libertés de l'Église gallicane : 1° le souverain pontife n'a qu'une autorité spirituelle (les rois ne sont donc pas soumis à son autorité temporelle) ; 2° le concile œcuménique a une autorité supérieure à celle du pape ; 3° l'usage de la puissance pontificale est réglée en suivant les canons de l'Église, mais elle doit coexister avec les principes et coutumes de l'Église gallicane ; 4° en matière de dogme, le pape n'est infaillible qu'avec le consentement de l'Église universelle.

Beaucoup de prélats partagent l'opinion de ces articles, mais ne voient pas l'opportunité de la proclamation. Et, si tous adhèrent au premier article, nombreux sont ceux qui émettent des réserves doctrinales sur les trois derniers. De fait, les Quatre articles font basculer le gallicanisme dans l'ordre théologique en énonçant une nouvelle doctrine dans le catholicisme. Néanmoins, la majorité des prélats cède sous la pression du roi et la déclaration est signée par les 72 évêques ou prêtres de l'Assemblée du Clergé le 19 mars 1682. Quatre jours plus tard, le roi ordonne l'enseignement des Quatre articles dans les universités et séminaires.

Cette émancipation provoque un conflit intense entre Rome et la France, avec menace d'excommunication d'un côté et de schisme de l'autre, tant cette liberté voulue par Louis XIV et l'Assemblée du Clergé irrite le souverain pontife, qui considère ladite déclaration à la limite de l'hérésie. Innocent XI,



en avril 1682, puis Alexandre VIII, par la constitution *Inter multiplices* en août 1690, condamnent ces propositions.

En juin 1682, après plusieurs mois de résistance, la faculté de théologie de Paris reçoit l'ordre du Parlement et du roi d'enregistrer l'édit énonçant les Quatre articles. Chaque docteur est invité à opiner sur le sujet. Après une dizaine de théologiens exprimant des réticences mais optant pour l'enregistrement, Joseph Boucher et Michel Chamillard prennent la parole et expriment des critiques de fond, s'opposant à un enregistrement brut. Toutes les discussions sont alors tenues en latin. Comme son confrère Joseph Boucher, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, Michel Chamillard, opine contre la déclaration. Il faut noter l'importance que le prêtre, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas depuis 1672, donne à son geste. N'allant plus aux assemblées de la Sorbonne depuis plusieurs années, Monsieur Chamillard estime son devoir d'y participer ce jour-là, avec un discours assurément préparé et qui influe sur plusieurs docteurs. Le prêtre réaffirme la soumission et l'unité de l'Église auprès du souverain pontife, et propose d'adresser une requête à l'archevêque de Paris, argumentant les objections, avant de faire enregistrer par la faculté de théologie la déclaration des Quatre articles. Sans évoquer le premier article, la critique vise principalement la restriction des pouvoirs du pape dans l'Église et la remise en cause de l'enseignement de la doctrine ainsi argumenté :

Il y a deux choses qui paraissent fâcheuses dans l'enregistrement qu'on nous demande de l'édit du Roi et des propositions du Clergé.

L'une, que plusieurs grands personnages de ce royaume et de cette sacrée Faculté, également célèbres par leur doctrine et par leur piété, et même des plus attachés aux intérêts du Roi très-chrétien, ont soutenu

avec vigueur la partie contraire à quelques unes de ces propositions : je dis à quelques unes, et non pas à toutes. Le Clergé de France, dans sa dernière Assemblée, n'a pu les déterminer de manière qu'elles puissent passer pour être tout à fait certaines et d'une créance indubitable. C'est un pouvoir réservé aux seuls évêques assemblés en un concile œcuménique. Il n'a pu même les établir de telle manière que la sacrée Faculté, qui juge souverainement des points de doctrine, et dont l'autorité n'a rien de commun avec celle du Clergé, soit obligée de les recevoir. Que si un bachelier ou quelque professeur se sent fortement persuadé de la vérité des propositions contraires, comment peuvent-ils être obligés de défendre dans leurs thèses ou d'enseigner en public des choses qu'ils ne croient pas ? Il est donc de notre devoir de délivrer nos bacheliers et nos professeurs de ce poids qui ne chargerait pas moins notre conscience que la leur.

L'autre chose qui fait de la peine est qu'il sera plus dangereux qu'utile d'enseigner publiquement quelques unes de ces propositions. Car qui est celui qui voudrait donner des louanges à un homme qui dirait aux enfants d'une famille : « Enfants, gardez-vous bien de croire toujours à votre père, car il peut mentir quelquefois ? » Je veux qu'il ne puisse mentir : ne serait-il pas plus sage de le taire que de le déclarer en la présence des enfants ? […] Que le Souverain Pontife puisse quelquefois faillir ou qu'il ne le puisse pas, qu'est-il nécessaire, non seulement d'examiner, ce défaut, mais même de le divulguer ouvertement partout ? L'esprit de la religion n'est-il pas assez affaibli parmi les peuples fidèles, sans qu'il soit besoin de l'affaiblir davantage ?

Ces choses étant si véritables, je juge qu'il est à propos de députer quelques uns de la sacrée Faculté vers Mgr l'illustrissime archevêque de Paris, qui lui redissent ce qui embarrasse dans cette affaire la sacrée Faculté, afin ou qu'il soit permis de présenter dans un placet une très humble remontrance au Roi, ou, s'il le juge à propos, qu'il ait la bonté de lui demander qu'elle en soit délivrée, et principalement de l'obligation qu'on veut imposer à nos bacheliers de soutenir les propositions dans leurs thèses, et à nos professeurs de les enseigner publiquement, et que cependant l'enregistrement soit différé. [1]



L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE 1682.

Gravure de Lepautre. Au fond, l'archevêque de Harlay, président; de part et d'autre, les 67 ecclésiastiques, membres de l'assemblée. A droite, un orateur, debout, prononce un discours. Décor d'architecture fantaisiste. — Bibl. Nat., Est. Qb.

Assemblée du Clergé 1682

Dans son discours clair et concis, Chamillard n'expose pas sa propre opinion, mais présente les raisons qui, par prudence, empêchent de faire de la déclaration une doctrine imposée. Une des objections, en particulier, est que des opinions opposées aux Quatre articles ont été soutenues à la faculté par des maîtres, ce qui les rend probables au sens théologique. Il remarque, par ailleurs, que l'Assemblée du Clergé réunie par le roi n'est pas un concile national ou provincial, et que, par conséquent, la déclaration qui en est issue ne peut être regardée comme une obligation de foi. Au-delà de la question théologique, ce que condamne la Sorbonne est l'injure que le clergé gallican fait au pape, et le préjudice qu'il cause ainsi aux fidèles dans l'autorité de l'enseignement.

À la fin des interventions des docteurs, 29 sur les 64 présents se rangent aux propositions des deux prêtres de Saint-Nicolas d'adresser une requête à l'archevêque avant d'enregistrer l'édit. Frappé par cette résistance inattendue, Louis XIV exile le 21 juin par lettres de cachet Joseph Boucher à Guingamp et Michel Chamillard à Issoudun. Les jours suivants, six autres docteurs de Sorbonne sont également dispersés dans les différentes provinces du royaume, le souverain visant spécialement la compagnie de Saint-Sulpice, les Missions étrangères et la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet. Les contemporains notent que seuls les jansénistes témoignent leur joie

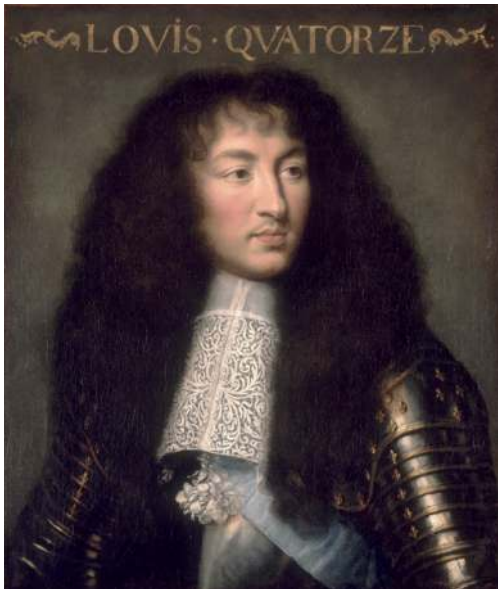
1 Manuscrit de Saint-Sulpice, *Revue des sciences ecclésiastiques, mai 1867*, cité par Charles Gérin, *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682*, Librairie Jacques Lecoffre, 1870. Jacques M. Grès-Gayer, *Le Gallicanisme de Sorbonne. Chroniques de la Faculté de Théologie de Paris (1657-1688)*, Honoré Champion, 2002.

de ne plus voir les deux Nicolaïtes à Paris. Précédemment, en 1663, Chamillard avait déjà combattu l'ingérence parlementaire dans la doctrine théologique, notamment au sujet de la supériorité du concile sur le pape. Ce qui conduit Racine à le qualifier, certes exagérément, de « martyr » :

> […] convaincu que le pape ne peut errer sur quelque matière que ce soit, si attaché à cette doctrine de l'infaillibilité, il en fut même le martyre, […] ayant mieux aimé se faire exiler que de consentir en Sorbonne à l'enregistrement des propositions de 1682. [2]

Cet épisode souligne la place éminente occupée à Paris par Messieurs Boucher et Chamillard. Considérés à la fois comme pieux et savants, leur opinion est redoutée par Colbert avant l'enregistrement de l'édit, ainsi qu'en témoignent des rapports que le secrétaire d'État commande à ses agents. Si Joseph Boucher est simplement décrit comme « dévot », Michel Chamillard présente plus de résistance :

> M. Chamillard est homme d'esprit, de savoir et d'une piété vraiment exemplaire. Il est vénéré comme un oracle dans la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet où il demeure […].



Louis XIV - Charles Le Brun

> Ferme et vigoureux : quand il entreprend quelque chose, n'en démordant point, si ce n'est que des vues essentielles l'en détournassent ; d'une grande régularité extérieure, et aussi, sans doute, intérieure ; […] homme de sens et de conduite. Attaché aux sentiments de Rome et d'inclination, et à cause de la dévotion et des connaissances qu'il a prises, et principalement par les grandes déclarations qu'il en a faites dans ses leçons publiques. Aimant la discipline de l'école et de la Faculté, en faisant un grand capital, naturellement enclin à la sévérité pour la discipline de l'Église. Il s'absentera plutôt que de faire quelque chose qui déplaise à la cour, mais aussi, sans dernière violence, il ne se déclarera point contre Rome. […] [3]

L'exil des deux prêtres dure cinq ans et, en août 1687, après d'âpres négociations avec Innocent XI, les huit docteurs de Sorbonne sont rappelés à Paris par Louis XIV, et Boucher et Chamillard reprennent leurs responsabilités respectives. Michel Chamillard est à nouveau élu supérieur de la communauté-séminaire en 1690, et décède le 5 octobre 1692 à l'âge de 64 ans. ●

2 Jean Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal, in Œuvres*, t. IV, Librairie Stéréotype, 1825.

3 *Cinq cents Colbert*, cité par Charles Gérin, *op. cit.* Une incertitude demeure quant au sujet précis de ce portrait, s'il s'agit de Michel Chamillard ou de son frère Gaston, également docteur de Sorbonne et protagoniste de la crise gallicane.

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Gabriel TAMBURELLO — 20 mars
Eugénie BAUDRY — 13 avril

Ont été régénérés de l'eau du baptême lors de la Veillée pascale (30 mars)

Geneviève (Eya) BIBANI
Célestin BOUVIER-LESCLOUPÉ
Marie-Claire BOZ
Cécile BRYON
Eugène (Nils) CARLON
Alexandre CAVAZZA
Margarita (Margaux) CORBREJAUD
Julie COUEIGNOUX
Thomas DUFRESNES
Madeleine (Amina) FOURATI
Joseph (Madjid) LACHACHE
Yves-Marie (Erwann) LE POGAM
Francine (Clémence) LEPLUMEY
Louis (Jeff) LEROY
Christophe LESCURE
Ida (Alice) MEUNIER
Georges MIRAMON de CARLOS
Joseph (Mehdi) NASRI
Virginie NOLLOT
Jeanne (Stéphanie) PASCART
Nicolas PAULA
Matéo QUATTROCIOCCHI
Enguerrand THUILLIER
Charles-Arthur (Henry) TURNER
Barthélémy (Jérôme) TURPIN
Marie-Noëlle VELASCO

Ont contracté mariage devant l'Église

Jérôme TURPIN avec
Vanessa SASSO-PRETELL — 31 mars

Engagement dans le Tiers Ordre de la FSSPX

Marie Malherbe — 25 mars

Vie de la paroisse en images













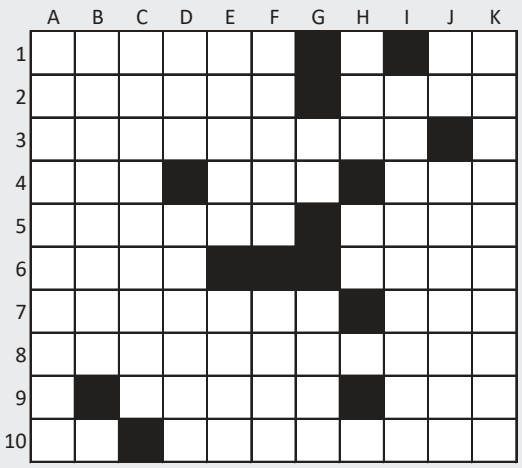




1, 8 - *Nettoyage des cuivres*
2 - *Le Frère Jean-Yves dans les gouttières*
3 - *Dépouillement des autels jeudi saint*
4 - *Le Frère Jean-Joseph range le grand tapis*
5 - *Jeudi saint*
6 - *Lavement des pieds jeudi saint*
7 - *L'office des ténèbres*

LE CHARDONNET
Journal de l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90
Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.org
Directeur de la publication :
Abbé Michel Frament
Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI,
rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau
ISSN 2256-8492 - CPPAP
N 0326 G 87731
Tirage : 1300 exemplaires
PEFC/10-31-1510

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Ville de saint François et de sainte Claire - Outre-mer. - 2. En désordre, beau perroquet jaune - Poème de Vigny - 3. Les Dix Commandements - 4. Compère de ric - Pépinière d'administrateurs – Étang de l'Hérault - 5. Saint évêque de Lyon - Précédé de Viet, évoque Dien-Bien-Phu - 6. Dieu nordique à l'envers – Début d'attaque -7. Riche armateur grec - Début d'une ville russe sur la Nitza - 8. Les cinq Livres de Moïse - 9. De droite à gauche : associé à Achilée - Épuisé - 10. Ville de Seine Maritime, où Louis-Philippe alla souvent - Reconduites.

VERTICALEMENT

A. Ville devant laquelle furent vaincus, en 1205, les Français de la IVe croisade. - B. Matière à bougies - C. On dit plus couramment : ersatz - D. De bas en haut : indication inexpliquée à la fin de certaines liasses de la Chanson de Roland - Après Pater - E. La Mer Morte l'est fortement - Femme d'Abraham et mère d'Isaac - F. Un séminaire célèbre s'y trouve - De même - G. Bout de gâteau – Ses feuilles ont des vertus laxatives - H. Il y en a en enfer - Possessif - I. Le troisième du Pentateuque - J. Lac pyrénéen - Introduite sans droit - K. Martyrs sous Antiochus Épiphane.

SOLUTIONS N° 396

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	N	I	S	P	E	R	N	A
2	E	R	E	S	■	A	S	P	E	T
3	N	C	P	■	R	S	T	■	S	L
4	T	H	O	M	A	S	■	A	T	A
5	E	E	M	U	D	I	■	L	O	S
6	C	R	U	C	I	F	I	E	R	■
7	O	■	C	I	E	L	■	R	I	C
8	T	S	E	U	■	O	G	I	E	R
9	E	O	N	S	■	R	I	O	N	S
10	■	T	E	■	C	E	A	N	S	■